

12 avril 2001

**Conférence de presse de M. Bernard Landry, premier ministre du Québec, et de M. Maxime Arseneau, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Démarrage des activités de La Financière agricole du Québec**

[M. Arseneau: Alors, bonjour, M. le premier ministre, M. Pellerin, M. Dicaire, membres de la tribune de la presse. Tout d'abord, je veux vous dire que je suis très heureux d'être ici aujourd'hui, en compagnie du premier ministre du Québec, M. Bernard Landry, et de M. Laurent Pellerin, afin de m'adresser à vous au sujet de La Financière agricole.

Alors, d'entrée de jeu, je dois vous dire que le premier dossier dont on m'a parlé dès mon arrivée au MAPAQ a été celui de La Financière, et le premier geste que j'ai posé comme ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a été celui justement qui concernait La Financière, celui de nommer M. André Dicaire président-directeur général de l'organisme. Alors, je salue M. Dicaire qui est juste ici.

Quand on m'a présenté aussi le dossier de La Financière, on me disait: C'est une révolution dans le monde agricole. On me disait aussi: C'est un modèle de partenariat unique. Et on ajoutait: C'est un dossier très important pour les productrices et pour les producteurs agricoles, et il faut que vous régliez ça. Alors, aujourd'hui, je suis donc heureux de vous annoncer que les activités de La Financière agricole débuteront le 17 avril prochain. La mise en oeuvre de La Financière agricole du Québec résulte d'un processus de modernisation des outils financiers destinés au secteur agricole amorcé lors de la Conférence sur l'agriculture et l'agroalimentaire québécois qui s'est tenu en mars 1998 à Saint-Hyacinthe. En mars 2000, lors du discours sur le budget, le gouvernement

du Québec a précisé le cadre financier réservé aux outils de financement agricole. On parle ici d'une enveloppe budgétaire de 300000000 \$ par année sur une période de sept ans débutant à l'année financière 2001-2002.

Suite à un processus de consultation avec l'UPA, le projet de loi visant à créer La Financière agricole du Québec a été déposé en juin dernier. Notre partenaire, l'UPA, a ensuite consulté ses membres sur cette base et, en décembre dernier, la Loi sur La Financière agricole du Québec a été adoptée par l'Assemblée nationale.

La mission de La Financière agricole du Québec est de soutenir et de promouvoir, dans une perspective de développement durable, le développement des secteurs agricole et agroalimentaire afin, bien sûr, de contribuer à l'essor économique et à la création d'emplois. Cette société participera à la croissance des entreprises en mettant à leur disposition des produits et services en matière de protection du revenu, d'assurance et de financement agricole, des programmes adaptés à la gestion des risques inhérents à ces secteurs d'activité.

L'agencement des programmes de sécurité du revenu assurera aux agricultrices et aux agriculteurs une protection à trois niveaux, à trois paliers: D'abord un compte de stabilisation du revenu agricole accessible à toutes les entreprises; un deuxième palier, des programmes complémentaires dans le programme actuel d'assurance stabilisation des revenus

agricoles; et enfin un programme d'aide en cas de catastrophe sera accessible. La Financière agricole regroupera les actifs et les effectifs de la Société de financement agricole et de la Régie des assurances agricoles du Québec. On pourra donc compter sur les connaissances et l'expertise, bien sûr, des ressources humaines des deux sociétés dont l'expérience est appréciable, ce qui contribuera à assurer une transition harmonieuse pour les producteurs et pour les productrices. Récemment, le Conseil des ministres a procédé à la nomination des personnes qui seront appelées à diriger ce nouvel organisme. Dans un premier temps, il y a eu la nomination de M. André Dicaire qui, avec les compétences que nous lui connaissons, contribuera certainement, j'en suis persuadé, à l'atteinte des objectifs et au succès de l'organisme.

Nous avons ensuite procédé à la nomination des membres du Conseil d'administration, nominations qui ont été approuvées, hier, par le Conseil des ministres. Je tiens en outre à préciser que, dans la Loi instituant la Financière agricole du Québec, il est stipulé que cinq des 11 membres du conseil d'administration, dont le président, doivent être choisies parmi les personnes désignées par l'Union des producteurs agricoles. Ainsi, M. Laurent Pellerin, président de l'UPA, occupera le poste de président de ce conseil d'administration. Vous avez entre les mains les noms des autres membres du conseil d'administration, dont certains sont ici présents avec nous aujourd'hui. Avec la nomination des membres du conseil d'administration, un pas de plus a donc été franchi vers la réalisation de l'implantation d'un nouveau partenariat entre le gouvernement et l'Union des producteurs agricoles.

Comme je l'ai mentionné précédemment, les sommes consacrées aux productrices et aux producteurs agricoles dans le cadre des programmes de la Financière sont de 300000000 \$ par année, pour une période de sept ans. C'est donc un montant de 2100000000 \$ qui leur est garanti pour les sept prochaines années.

Aujourd'hui, j'ai le plaisir d'annoncer une contribution supplémentaire de 122000000 \$ du gouvernement du Québec à la Financière agricole. Ces sommes permettront d'assurer une transition harmonieuse entre les programmes actuels et ceux de la nouvelle société. Par ce geste, le gouvernement veut s'assurer que les activités de la Financière démarreront sur le bon pied afin de permettre et de mettre toutes les chances du côté des agriculteurs et des agricultrices du Québec afin que cet outil aussi puisse leur bénéficier au maximum. Je tiens à profiter de l'occasion pour annoncer que le gouvernement injecte 24000000 \$ supplémentaires dans deux programmes destinés aux productrices et aux producteurs agricoles. Ainsi, afin de les soutenir et de les accompagner dans leur effort visant à prendre le virage agroenvironnemental, l'enveloppe dédiée au programme Prime-vert est bonifiée de 20000000 \$, portant ainsi à 62000000 \$ — puisqu'elles étaient de 42 dans les crédits annoncés — les sommes consacrées à ce programme pour l'année 2001-2002. Ce montant additionnel permettra d'accélérer la mise en conformité environnementale des entreprises agricoles et de promouvoir des mesures visant la réduction de l'impact des activités agricoles sur la qualité de l'environnement. C'est donc un geste important du MAPAQ en faveur de l'environnement et du développement durable. Cette priorité est d'ailleurs partagée par les intervenants du monde agricole.

Par ailleurs, un montant additionnel de 4000000 \$ sera accordé au programme d'Amélioration de la santé animale afin d'assurer aux productrices et aux producteurs agricoles l'accès à des services d'intervention en santé animale à un coût

abordable, uniforme et des plus compétitifs sur l'ensemble du territoire québécois. Ce montant porte à 16000000 \$ l'enveloppe budgétaire allouée à ce programme en 2001-2002 et permettra le renouvellement de l'entente relative au programme ASAQ pour une période de trois ans.

Unique en Amérique du Nord, le programme ASAQ démontre clairement l'importance que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation accorde à la protection sanitaire des élevages québécois. C'est donc un montant total de 146000000 \$ de plus que le gouvernement du Québec consacre au secteur agricole. Cet effort additionnel du gouvernement répond aux priorités mises de l'avant par le milieu agricole québécois en ce qui a trait à la protection du revenu, à l'agroenvironnement et à la qualité des aliments.

Je cède maintenant la parole à M. Laurent Pellerin.]

[M. Pellerin (Laurent): M. Landry, M. Arseneau, c'est, je dirais, exceptionnel de participer à un événement comme celui d'aujourd'hui, de participer à un événement aussi enthousiasmant, à savoir la création, le démarrage de cette société, La Financière agricole.

Pour les plus vieux producteurs agricoles, ils se souviendront sûrement, aujourd'hui ou demain matin, en lisant les journaux, que, depuis au-delà de 20 ans, les producteurs agricoles rêvent au moment où ils seront capables de coadministrer, de cogérer cette société dans laquelle ils contribuent annuellement pour au-delà de 200000000 \$ de dollars en primes d'assurances diverses. La petite histoire retiendra sûrement aussi que quelques conversations avec un ministre des Finances de l'époque, il y a deux ou trois ans, trois ou quatre ans, en préparation du Sommet de Saint-Hyacinthe a été l'élément déclencheur. L'idée a souri à M. Landry à cette époque-là et je pense qu'il en a fait une excellente présentation au premier ministre de l'époque qui a assisté aux délibérations de la conférence de Saint-Hyacinthe, et de ce Sommet-là a découlé la formation d'un comité qui a travaillé ardemment à la création, à la naissance, à l'imagination de cette société-là. Longtemps l'UPA s'était opposée au regroupement administratif des deux unités qu'étaient la Régie des assurances agricoles et la Société de financement agricole. On attendait le moment où le regroupement provoquerait cette nouvelle synergie pour aller encore plus loin, puis je pense que c'est ce que La Financière agricole nous donne comme occasion. Donc, c'est pour ça qu'on a supporté entièrement les dernières démarches, les dernières négociations de la dernière année.

Il faut dire que les deux dernières semaines ont été particulièrement intensives. M. Arseneau est arrivé à la barre du ministère de l'Agriculture récemment. Le budget n'a pas pu inclure les annonces qui sont faites aujourd'hui parce que les discussions n'étaient pas terminées. Mais je pense qu'il faut saluer le travail des 15 derniers jours, autant avec le nouveau ministre que le président-directeur général, qui avait été nommé à cette époque-là, pour finir de convaincre vos confrères et vos consœurs de l'opportunité — je pense que le premier ministre les a déjà convaincus — de lancer cette société-là le plus rapidement possible et surtout avec les moyens financiers qu'elle avait besoin pour faire un bon démarrage.

C'est une entente de sept ans, les producteurs y croient, on va y participer activement mais je pense que l'image qu'on a voulu donner, c'est d'accepter ce poste de président du conseil

d'administration de La Financière avec toutes les responsabilités qui incombent mais aussi toute l'énergie et l'enthousiasme qu'on y mettra à travailler pour développer cette société-là. Et le rêve qu'on peut y coller, c'est d'en faire un outil financier, un levier qui sera aussi percutant et puissant dans notre société que d'autres leviers auxquels vous avez contribué, M. Landry, en particulier le Fonds de solidarité de travailleurs, si on n'ambitionne pas beaucoup, mais si on devenait un jour aussi visible que le Fonds de solidarité peut l'être dans l'opinion publique québécoise, on serait extrêmement satisfait. Alors, beaucoup de travail devant nous mais du travail enthousiasmant. Merci.]

[M. Landry:] Je suis aussi enthousiaste que le président de l'Union des producteurs agricoles devant l'annonce que nous faisons aujourd'hui. Comme lui, -mais pour des raisons différentes, j'ai toujours été passionné d'agriculture, d'abord parce que je sais que même à un niveau de modernité extraordinaire d'une économie, l'agriculture est toujours une composante majeure d'une économie contemporaine. Et l'agriculture elle-même, dans bien des aspects de sa gestion, représente la modernité et la haute technologie. La première puissance du monde, les États-Unis d'Amérique, ont comme première industrie en vérité l'industrie agricole et agroalimentaire, alors c'est une leçon pour tous les autres. Donc, on ne prend pas à la légère les questions agricoles quand on veut une économie solide. Le gouvernement du Québec traditionnellement — et notre parti en particulier — a toujours mis de l'avant des moyens innovateurs pour soutenir et aider à l'expansion de notre agriculture qui, au cours des dernières années, s'est en plus orientée largement vers l'extérieur, la valeur ajoutée, l'exportation de produits de plus en plus intéressants pour les consommateurs d'ici et d'ailleurs.

Ce qu'on fait également aujourd'hui, c'est qu'on ajoute un fleuron au modèle québécois, et c'était un chaînon manquant, d'une certaine manière. Le modèle québécois qui est basé sur la concertation entre le secteur public, le secteur privé et le secteur associatif n'avait pas, en termes d'économie agricole, une chose aussi prestigieuse et aussi importante que celle qui va naître aujourd'hui. On a bien eu le Centre d'insémination, puis on a eu toutes sortes de choses intéressantes, mais là, on entre dans les ligues majeures et on le fait, en même temps, en déchargeant l'État de certaines tâches dont il s'occupait directement, pour les confier à un partenariat avec le secteur associatif. C'est une illustration de ce que j'ai dit dans quelques discours du budget et dans le discours inaugural: Moins d'État, mieux d'État. Ces activités ne seront plus directement liées à 100 % au secteur public, mais elles seront menées d'une façon plus souple, avec une mentalité d'affaires, avec un dynamisme et des possibilités d'innovation qu'on ne retrouve que difficilement dans le secteur purement étatique, par la force des choses, par la nature des choses. En plus, vous savez que le monde agricole est aujourd'hui scruté quotidiennement, si je peux dire, par des organisations internationales ou tout simplement des concurrents, pour voir si l'action étatique est compatible avec les règles du commerce international. En confiant ces tâches essentielles à La Financière agricole, bien on met plus de distance entre l'action directe du gouvernement et les effets sur le marché et sur les exportations, ce qui devrait nous permettre de faire meilleure figure devant les instances internationales.

Alors, ça faisait beaucoup de raisons pour que nous nous réjouissons, d'autant plus que j'ai presque de semaine en semaine accompagné la naissance de cette Financière agricole. Je ne peux pas dire que ça a commencé dans mon bureau, mais presque. Ça a culminé au Sommet de Saint-Hyacinthe, et c'est vrai que Lucien Bouchard n'a pas été difficile à

convaincre. Les arguments étaient très forts. Et puis, mon collègue a mené à bien l'entreprise, avec son prédécesseur, il faut bien le dire.

[M. Arseneau: Oui. Ça n'a pas été difficile non plus de vous convaincre.]

[M. Landry:] Non.

[M. Pellerin (Laurent): Alors, j'enchaînerais immédiatement avec un petit toast à cette image qui représente toutes nos productions animales du Québec, la production laitière étant le fer de lance de cette activité agricole et tout notre secteur végétal, pourquoi pas.]

[M. Landry:] On n'est pas l'Écosse, mais ça se boit quand même.

[Des voix: Ha, ha, ha!

Mme Poirier (Dominique): On va prendre les questions en français, en anglais sur La Financière d'abord. Lionel Levac.

M. Levac (Lionel): J'aurais une question pour M. Landry. M. Landry, est-ce que La Financière agricole va pouvoir, dès le départ, remplir pleinement son mandat même sans les quelque 200000000 \$ réclamés d'Ottawa et dont vous n'avez toujours pas de nouvelles à titre de compensation pour les dépenses supplémentaires dans les assurances agricoles?]

[M. Landry:] Non, je pense que ça va aller, mais la pression sur Ottawa est très, très vive et de part et d'autre.

[M. Arseneau: Dans le fond, ce qui... de la façon dont on fonctionne au Québec en regard des programmes que nous avons pour nos agriculteurs, nos agricultrices, si je comprends bien, et comme on me l'a expliqué, nos programmes assurent un niveau de sécurité qui fait que lorsque le fédéral intervient via ses programmes, ça ne s'ajoute pas en dessus mais ça vient compenser pour ce que fait actuellement le gouvernement du Québec pour les agriculteurs et les agricultrices. Nous demandons et avec les associations et les producteurs et nos partenaires, nous demandons que le fédéral ajoute des sommes. C'est vrai dans l'ensemble du Canada. Actuellement, il y a 500000000 \$ qui sont sur la table. Il y a une partie qui vient au Québec de ça, mais, La Financière, nous lui avons assuré, pour sept ans, une stabilité en assurant La Financière d'un montant de 300000000 \$ par année sur sept ans et les producteurs mettent leur part, elle devrait aller et voguer de ses propres ailes.]

[M. Landry:] L'argent des fédéraux s'ajoutera à ça.

[M. Pellerin (Laurent): Il faut reconnaître que dans la loi qui a été adoptée au mois de décembre, il y a une clause... et dans la convention qui l'accompagne et qu'on signera dans les prochains jours, il y a une clause qui prévoit qu'à l'avenir tous les argents du fédéral qui vont rentrer en sécurité du revenu seront versés à La Financière. Donc, il y a comme une assurance pour l'avenir que ces choses-là sont réglées. Puis je pense que c'est un plus pour autant la partie gouvernementale que la partie du producteur feront des représentations conjointes pour s'assurer que le Québec est traité équitablement dans ces interventions de sécurité financière là.

M. Levac (Lionel): Mais si Ottawa ne versait pas les sommes réclamées, est-ce que ça compromet pour autant l'expansion de l'assurance stabilisation ou de la nouvelle stabilisation à de nouvelles productions?

M. Pellerin (Laurent): Ce qu'on a fait dans les deux dernières semaines, je pense que c'est justement ce bout-là de sécuriser les deux dernières interventions du fédéral pour qu'ils soient versés à La Financière agricole et ce sont les montants qui sont annoncés aujourd'hui, parce que certains de ces montants-là avaient déjà été encaissés dans la dernière année. D'autres sont à venir pour la prochaine année et ce qu'on annonce aujourd'hui, c'est que c'est confirmé. Ces montants-là seront versés à La Financière agricole en montants de transition, donc pour assurer ce bon démarrage-là.

M. Levac (Lionel): Et éventuellement, toutes les productions seraient couvertes.

M. Pellerin (Laurent): Ça règle tous les dossiers du passé, pour l'année d'imposition 2000, c'est prévu à la convention aussi, toutes les productions agricoles sont couvertes. Donc, pour certaines productions qui n'avaient aucune couverture, rétroactivement sur leur rapport d'impôt 2000, pour les gens qui ont vécu des catastrophes en l'an 2000, je pense aux producteurs de sucre et sirop d'érable qui sont en pleine campagne de production, mais dont plusieurs d'entre eux n'ont pas encore été payés pour leur récolte de l'an passé, ils auront accès à un programme de sécurité du revenu pour l'année d'imposition 2000.

Mme Poirier (Dominique): Paul Larocque.

M. Larocque (Paul): M. Pellerin, vous serez donc président du CA du chaînon manquant. Est-ce que vous restez à l'UPA?

M. Pellerin (Laurent): Bien sûr, il faut, et c'est dans le règlement qu'on a adopté à l'UPA, quand on nous a demandé d'acheminer nos cinq noms, les 38 membres du conseil général de l'UPA de façon unanime ont dit: Oui, on va nommer, on va suggérer au gouvernement cinq noms, mais le mandat de ces personnes-là se terminera au moment où elles terminent leur mandat dans les différentes fédérations affiliées à l'UPA, et la même chose à la présidence de l'UPA.

M. Larocque (Paul): Est-ce que ce n'est pas un peu incompatible à l'UPA? Votre mandat c'est de défendre strictement les intérêts des producteurs agricoles. Là, bon, vous faites partie d'une organisation à deux têtes, si on veut. Est-ce que ce n'est pas un peu incompatible comme un verre de lait et manger une pomme en même temps?

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Pellerin (Laurent): Si vous saviez comme nos producteurs ne sont pas incompatibles dans leurs propres cerveaux, parce que des fois il va y avoir des producteurs de lait qui sont pommes et vice versa. C'est rare le producteur du Québec qui ne fait qu'une production. Il y a différents compartiments sur son disque dur, je dirais.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Larocque (Paul): Les saveurs se mélangent, là, M. Pellerin.

M. Pellerin (Laurent): Ça permettra au président de l'UPA d'avoir aussi à l'intérieur de sa tête, de son cœur, des préoccupations pour défendre ses gens, oui, mais des préoccupations de sécurité du revenu, d'ordre économique et quoi de mieux que de participer à la gestion et au développement, parce qu'on voit beaucoup de développement dans cette société-là, développement de l'économie agricole du Québec et je trouve que c'est tout à fait intéressant que cette activité-là ou cette naissance-là arrive au moment où le gouvernement du Québec a choisi de donner un signal positif à l'endroit des régions, de la ruralité du Québec, et je pense que s'il y a un outil qui pourra performer pour le développement rural du Québec, c'est celui-là parce qu'il pourra investir dans l'agriculture mais aussi dans la forêt, dans l'agroalimentaire, dans le développement de la transformation en région. -On a un outil pour être extrêmement présent et pas plus en conflit d'intérêts qu'on l'est dans l'implication par exemple de la mise en marché de tous nos produits agricoles. On ne présente pas l'UPA souvent comme ça, mais dans nos bureaux à Longueuil, on met en marché pour au-delà 4000000000 \$ par année de produits qu'on vend au nom des producteurs agricoles.

On prend des décisions de péréquation de prix, péréquation de transport, qui sont aussi des mécanismes de support aux régions, et on l'applique dans un processus démocratique tout à fait performant. Alors, je pense que la Financière agricole s'inscrit dans cette tradition-là des producteurs agricoles du Québec, d'être capables de travailler à la croissance de leurs secteurs puis pas en situation conflictuelle, mais en situation constructive.

Mme Poirier (Dominique): Robert Plouffe.]

[M. Landry:] Un peu comme le président de la FTQ qui est président de Fonds de solidarité.

[M. Pellerin (Laurent): Exact.]

[M. Landry:] C'est plus une opération de responsabilisation. On envoie la responsabilité à ceux qui ont à vivre avec les conséquences des gestes posés. Et c'est comme ça pour le Fonds de solidarité, puis ça va être comme ça pour la Financière agricole.

[Mme Poirier (Dominique): Robert Plouffe.

M. Plouffe (Robert): C'est un peu dans la même veine, M. Pellerin. On vous a vu à plusieurs reprises vous porter à la défense de vos producteurs, et des acériculteurs, etc., quand il y avait des moments de crise, vous frappiez à la porte du gouvernement provincial ce n'était pas toujours facile. Est-ce qu'il faut comprendre que dorénavant ça va être plus facile pour vos producteurs d'être dédommagés en cas de cataclysme?

M. Pellerin (Laurent): Je pense qu'il y a un niveau de difficultés qu'on devrait surmonter assez rapidement étant partie prenante à cette société-là. S'il n'avait tenu qu'à nous, je pense que des régimes de sécurité du revenu pour les producteurs acéricoles, producteurs de sucre et sirop d'érable, ils seraient déjà en place., Avec l'enveloppe qu'on a réussi à dégager dans les

crédits gouvernementaux, sécurisés pour les sept prochaines années, on a des ressources financières suffisantes pour couvrir les besoins de ces producteurs-là. Je pense que le premier combat qu'on a eu à faire, ça a été de s'assurer qu'on avait les sommes d'argent nécessaires pour faire le chemin des sept prochaines années, en incluant même une clause catastrophe. Si vraiment il y avait des circonstances exceptionnelles d'effondrement total de l'agriculture, des marchés, des taux d'intérêt, de taux de change, c'est sûr que M. Arseneau nous verra revenir à la charge, ou M. Landry. Mais dans le courant des choses, je pense qu'on est capables d'administrer une bonne sécurité pour les producteurs agricoles avec les enveloppes qui ont déjà été consenties et bonifiées aujourd'hui, parce que, à partir d'aujourd'hui, je pense qu'on ne parle plus de 300000000 \$ par année pour les sept prochaines années, on parle de 305000000 \$ par année pour les sept prochaines années avec un montant de départ qui est quand même substantiel, la Financière démarrera avec un surplus d'autour de 100000000 \$ de dollars.

M. Plouffe (Robert): Donc, c'est une façon de calmer un peu les producteurs, non?

M. Pellerin (Laurent): On est déjà impliqué, par exemple, dans le Conseil du développement de l'agriculture du Québec, le CDAQ, qui a géré pour un autre niveau de gouvernement au-delà de 60000000 \$ de dollars dans les dernières années, puis des conflits d'intérêt ou des conflits de pensées ne sont pas arrivés. Je pense qu'on est capables de faire cette gestion conjointe là. Puis je vous dirai que j'ai eu de longues discussions avec M. Laberge de la FTQ, avec M. Massé, pour voir comment chez eux, ils géraient ça. Effectivement, ils m'ont raconté qu'au départ, il est arrivé quelques incursions un peu de pression politique sur ces présidents-là, mais que la ligne de conduite s'est tracée assez rapidement dans les premières années de sorte que les gens comprennent maintenant qu'on distingue entre le Fonds de solidarité et la FTQ. Alors, je pense qu'avec le temps les gens vont distinguer aussi les fonctions de représentation des producteurs agricoles à l'UPA et les fonctions de développement économique du Québec ou de support financier de ceux qui ont des risques sur leur marché par la Financière agricole.

Mme Poirier (Dominique): Robert Dutrisac.

M. Dutrisac (Robert): J'aimerais savoir s'il y a des raisons de nature du commerce international qui concourent à la création d'une financière, c'est-à-dire d'instaurer une distance entre une fonction qui était jadis gouvernementale et qu'on privatise en partie, en quelque sorte. Et est-ce que cette formule-là va être résistante, là, à une éventuelle libéralisation, plus grande en tout cas, du domaine agricole?]

[M. Landry:] Déjà, les programmes que le gouvernement gérait étaient considérés par les règles de l'OMC comme verts, c'est-à-dire approuvés, mais plus il y a de distance entre l'État et les interventions, plus c'est vert. Ça verdit, l'opération. Parce qu'il se peut que les exigences de l'OMC se resserrent, effectivement, et La Financière agricole nous permet d'être un peu, un coup ou deux coups d'avance puisqu'elle ressemble, en fait, à une entreprise privée. Elle est du domaine associatif, mais le domaine associatif non étatique. Et ça peut, encore une fois, colorer de la bonne façon les analyses des instances internationales.

[M. April (Pierre): Pour la même question, M. Pellerin, comment vous, vous voyez, là... est-ce que ça peut protéger...

M. Pellerin (Laurent): Ce que M. Arseneau a présenté tantôt comme deux niveaux d'intervention, le premier niveau accessible à toutes les productions, qu'on va appeler CSRA, Compte de stabilisation du revenu agricole, ce programme-là est d'inspiration du modèle fédéral, CSRN, Compte de stabilisation du revenu net, et le CSRN a déjà subi le test du commerce international à deux reprises. Donc, en s'inspirant de ce modèle-là, en gardant les caractéristiques essentielles accessibles à tout le monde d'approche globale, on est presque assurés... ça ne veut pas dire que personne ne tentera de contester, mais on est presque assurés de leur passage sans heurt au niveau du commerce international. C'était une préoccupation de notre part.

Ce niveau d'intervention là sera à 12 %, ce qui laisse beaucoup de marge... en tout cas, ce qui soustrait une bonne partie d'intervention de La Financière de tout risque de douane éventuelle. Alors ça, je pense que c'est sécurisant pour nos productions qui sont sur les marchés d'exportation. Je pense à quelques productions de céréales, maïs, soya, le porc, le veau de lait, qui sont des productions qu'on exporte à un haut pourcentage. D'autres productions, qui étaient moins risquées sur le marché international ne se voient pas pénalisées, on parle de vache, veau, de l'agneau et mouton, petites céréales, qui sont moins visées parce que pas présentes sur les marchés d'exportation. Donc, c'est une combinaison, c'est une amélioration par rapport à la situation actuelle, il n'y a pas de doute.

Mme Poirier (Dominique): Une dernière question en français,

Lionel Levac.

M. Levac (Lionel): M. Pellerin, vous étiez contre le fait que la contribution des agriculteurs aux assurances passe d'un pourcentage 33 % à 50 %. Est-ce que vous êtes maintenant d'accord ou est-ce qu'on a changé le pourcentage?

M. Pellerin (Laurent): On n'a pas changé le pourcentage, on n'est pas plus d'accord, mais on a trouvé une façon de le gérer qui fera en sorte qu'on peut assurer tous les producteurs agricoles du Québec que le passage des régimes qu'on connaît ou qu'on connaissait jusqu'à aujourd'hui aux nouveaux régimes qui sont dans la Financière n'augmenteront pas le risque que les producteurs ont à supporter ou, dit autrement, vont permettre une couverture équivalente à ce que les programmes précédents comme couverture.

M. Levac (Lionel): Est-ce que ça ajoute à la distance si on veut de l'État aussi?

M. Pellerin (Laurent): Bien, ça ajoute à la distance, ce qui est le plus beau, vu par les producteurs et vu par moi-même qui suis ces programmes-là depuis presque 20 ans, depuis que je suis impliqué à l'UPA, à chaque fois qu'il y avait une modification à faire dans un programme, c'était la tournée du Conseil du trésor, le ministre des Finances, Conseil des ministres. gazettage, et tout ça est éliminé. Dorénavant, s'il y a une modification à faire dans un programme, une adaptation rapide, un changement de cap, c'est le conseil d'administration qui a le plein pouvoir d'étudier les alternatives, de les décider et de les

mettre en application. Je pense qu'on vient de simplifier un peu le processus d'application des différents programmes et on vient, je pense, aussi, de donner une certaine flexibilité et à la question qui était posée tantôt, une rapidité, je pense aussi de réponse aux besoins des producteurs s'il faut s'ajuster en cours de route.]

[M. Plouffe (Robert): M. Landry, permettez-moi d'insister.

Aujourd'hui, Mme Beaudoin a laissé comme sous-entendre que ce n'était pas ni au gouvernement ni à l'Assemblée nationale de s'excuser mais à la personne concernée. Est-ce que vous pensez que M. Charbonneau devrait s'excuser de ses propos?]

[M. Landry:] Le président est une personne responsable et il jugera lui-même de ce qu'il a à faire. Mais ce que Mme Beaudoin a dit est très certainement vrai, je l'avais dit en Chambre hier d'ailleurs, et ça m'a surpris même que le chef de l'opposition fasse une erreur institutionnelle aussi grave en fait. Le président ne peut pas parler au nom du gouvernement. C'est l'évidence même. Pour le reste, bien, encore une fois, la personne concernée, en son âme et conscience, fera ce qu'elle juge à propos de faire.

[Mme Poirier (Dominique): Est-ce qu'il y a d'autres questions en français? Marie-Paul Rouleau.

Mme Rouleau (Marie-Paul): M. Landry, est-ce que vous souhaitez que M. Legendre se présente dans L'Assomption?]

[M. Landry:] Vous savez que dans notre parti il y a une règle très stricte, ce sont les militants et les militantes qui choisissent leur candidat et leur candidate. Et, de toute façon, le comté de L'Assomption, pour l'instant, est représenté à l'Assemblée par quelqu'un d'autre.

[Mme Poirier (Dominique): En anglais. John.

M. Larocque (Paul): Si ce n'est pas L'Assomption, ça serait où?]

[M. Landry:] On verra.

[M. Larocque (Paul): M. Charest vous a dit cette semaine que, lui, il considère que M. Legendre devrait se faire élire avant l'été, en toute légitimité. M. Legault était resté, quoi, quelques semaines à peine avant l'élection générale.]

[M. Landry:] Nous allons suivre les traditions de notre système parlementaire.

[M. Larocque (Paul): Ce qui veut dire?]

[M. Landry:] Ce qui veut dire qu'il sera élu en temps opportun.

[M. Larocque (Paul): Ce qui veut dire?]

[M. Landry:] Que le temps opportun est toujours le meilleur.

[Des voix: Ha, ha, ha!

M. Larocque (Paul): Ce qui signifie?]

[M. Landry:] On pourrait aller loin.

[(Fin à 16 h 21)]